

Aménagement de la Place Cockerill : pour une prise de position institutionnelle

I. CONTEXTE

La Place Cockerill fait l'objet d'un vaste projet de réaménagement dont l'élément principal est la construction d'un parking sous-terrain de 5 étages. Celui-ci engendrera une modification majeure de l'aménagement de la place et des éléments la bordant.

Le projet présenté par le consortium Galiliège fait l'objet de consultations publiques dans le cadre de la procédure d'octroi du permis. L'aménagement prévoit notamment :

- La construction d'une rampe d'accès au parking souterrain entre l'Université et les commerces de l'autre côté de la place (Diode, Pax).
- Le déplacement et l'élargissement de la voirie sur la Place Cockerill (3 bandes de circulation), qui longera la façade de l'Université.
- La modification des accès à la passerelle piétonne : un escalier à proximité de la façade de l'Université, une rampe en épingle de l'autre côté de la voirie régionale.
- Le déplacement de la voirie régionale sous la passerelle afin de créer un espace public en contrebas de la voirie, le long de la Meuse.

La demande de permis ne concerne que l'espace de la Place Cockerill. Elle n'intègre pas l'espace situé sur la Place du 20 Août.

Plusieurs riverains de la place s'opposent au projet, regrettant la faible qualité de l'aménagement de l'espace public, l'extension de l'emprise des voiries, la transformation de la passerelle et la diminution de son accessibilité... Ils se sont constitués en une plateforme dénommée « Plateforme Cockerill ».

L'Université de Liège a été invitée par le fonctionnaire délégué de la Région wallonne à remettre son avis sur le projet pour le 4 juillet 2015. L'avis actuellement rédigé par les organes de l'Université porte essentiellement sur des questions techniques.

II. POUR UNE PRISE DE POSITION INSTITUTIONNELLE

L'Université de Liège est directement concernée par ce projet. Elle constitue une polarité majeure du centre-ville et la principale institution riveraine de l'aménagement projeté. Elle entretient des liens étroits avec les services et commerces aux alentours, et constitue avec eux une communauté dynamique qui partage des intérêts communs.

La Place Cockerill est le trait d'union qui relie ces différents acteurs et est dès lors un espace de vie commun.

L'Institution a la volonté de s'inscrire dans le redéploiement de Liège en réinvestissant le centre-ville et en participant activement à la vie de la cité. Depuis plusieurs années, elle a engagé une politique de développement durable. Dans cette dynamique, elle devrait promouvoir une approche qualitative de son environnement urbain et mobiliser ses ressources reconnues afin de contribuer activement à l'émergence de projets urbains répondants à ces objectifs.

Les membres du personnel de l'Université, en particulier les occupants du site du 20 Août, se sentent particulièrement concernés par le projet de la Place Cockerill. Il s'agit pour eux d'un espace de vie, d'un espace précieux qui assure l'intégration de l'Université dans son environnement.

Tout en reconnaissant la nécessité de réaménager la Place Cockerill pour en faire un espace urbain de convivialité, de nombreux membres du personnel se sont émus de la faible qualité du projet proposé et des conséquences négatives qu'il aura sur les commerces, sur la mobilité, sur le lien avec la ville et sur le projet d'une université intégrée dans son environnement et cohérente par rapport à ses valeurs.

Dans un document signé par 169 membres du personnel de l'Université (**annexe 01**) les 30 juin et 1^{er} juillet 2015, il est regretté que :

- Le projet accroît la circulation automobile le long de l'université et des commerces aux alentours en lésant les nombreux piétons et cyclistes. Le projet sur la Place du 20 Août réserve une partie seulement de l'espace aux piétons tout en sacrifiant la Place Cockerill à l'automobile et en engendrant de nouvelles nuisances. En clair, ce projet ne solutionne pas le problème qu'il se proposait de résoudre par la construction du parking sous-terrain.
- Le projet ne témoigne d'aucune vision d'aménagement intégré du centre-ville et ne prend pas en compte la diversité des espaces avoisinants.
- Le projet a été réalisé sans concertation préalable avec les riverains et les usagers de la Place Cockerill. Par ailleurs, le temps de la consultation finale a été réduite à 15 jours seulement, ce qui tend à la déformer.

Les signataires réclament un projet qui donne à cet espace son rôle essentiel : celui d'une véritable place.

Nous considérons que l'Université doit apporter une réponse institutionnelle. En tant qu'actrice majeure du changement urbain, conformément aux valeurs qu'elle véhicule, nous estimons que l'Institution ne peut limiter ses observations à des considérations techniques. Par conséquent, nous plaidons pour que le Conseil d'administration adopte la motion ci-dessous.

PROPOSITION DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration prend acte du projet d'aménagement de la Place Cockerill. Il adopte la motion suivante :

1. Le réaménagement de la Place Cockerill est nécessaire et constitue un enjeu important pour l'intégration de l'Université de Liège dans son environnement urbain.
2. Les valeurs poursuivies par l'Université concourent à favoriser des projets urbains conviviaux et de qualité, cohérents avec les objectifs de développement durable, intégrés dans leur environnement urbain à différentes échelles et respectueux de leurs usagers.
3. Le projet actuel (dossier 82863-C) ne rencontre pas ces objectifs : il diminue l'intégration de l'Université dans son environnement, il réserve une place limitée aux espaces de convivialité au profit des espaces de circulation automobile, il génère des ruptures structurelles dans l'espace public, il modifie défavorablement les accès à la passerelle et il ne prend pas la mesure de l'enjeu urbain que constitue l'espace autour du bâtiment central de l'Université.
4. Le Conseil demande que l'avis institutionnel sur ce projet intègre une analyse critique de son opportunité, de sa composition et de ses options urbanistiques, ainsi que de ses conséquences techniques. Il doit prendre en considération ses usagers et l'interaction avec son environnement urbain.

Annexe 01

Document signé par 169 membres du personnel de l'Université de Liège

Pour une prise de position de l'Université sur le dossier de la Place Cockerill

La place Cockerill doit être transformée en profondeur. Mais pas comme ça. Le projet actuel présente trois défauts majeurs.

Premièrement, il renforce la circulation des voitures le long de l'université et des commerces aux alentours. Les premiers lésés : les nombreux piétons et cyclistes qui fréquentent la place Cockerill. L'espace piétonnier prévu place du XX-Août n'est qu'une fausse solution : il ne leur rend accessible un morceau réduit de l'espace urbain que pour leur rendre la vie impossible sur un autre. La politique urbanistique qui considère la voiture comme usager prioritaire est condamnée à l'échec ; elle crée les conditions mêmes qui renforcent le problème qu'elle prétendait résoudre.

Deuxièmement, le projet ne témoigne d'aucune vision de réorganisation du centre-ville. Il relève d'une logique du « coup par coup », qui ne prend pas en compte la diversité et l'offre des sites avoisinants. Troisièmement, ce réaménagement d'un lieu central de la ville de Liège s'est fait sans concertation préalable avec les riverains. À cet égard, la consultation de la population est réduite à néant : en fin d'année et sur la base d'un seul et unique projet.

Solidaires des nombreuses critiques du projet existant, nous sommes donc fermement opposés à la transformation de la place Cockerill en une vaste percée automobile, dangereuse pour les riverains et les usagers de l'université, des lieux culturels, des commerces et des cafés avoisinants. Il est temps que la place Cockerill devienne ce qu'elle doit être : une véritable place.

Signataires

Adam Renaud	D'Acchille Anne-Marie	Gavray Marc-Antoine	Macedo Gabriel	Schraepen Nathalie
Antoine Brigitte	Dassonneville Gautier	Geron Pierre	Mancuso Eva	Schürgers Élise
Bada Valérie	Debras Anne	Geuens Geoffrey	Maréchal Marine	Segura Tornero Alfredo
Badir Sémir	Dechêne Antoine	Ghebur Cosmina	Maris Valérie	Seron Denis
Baiwir Esther	Decoster Sara	Gierkens Jérôme	Mascoli Giulia	Servais Christine
Barnabé Fanny	Dejasse Erwin	Gob André	Mazziotta Julien	Simart-Purnelle Claudine
Bassilua Nzuzi Anicet	Delbrassine Daniel	Goin Émilie	Mazziotta Nicolas	Simon Laurent
Bawin Julie	Delcominette Céline	Hagelstein Maud	Megherbi Salim	Sindaco Sarah
Becco Christophe	Delguste Catherine	Hamers Jeremy	Mercier Muriel	Smette Bernard
Bechet Christophe	Delhalle Nancy	Hannotte Julien	Miesse Hélène	Sojic Nathalie
Belleflamme Clémence	Delogne Marc	Hannotte Julien	Möller Robert	Soskin Jonathan
Berti Michela	Delrez Marc	Hartkopf Françoise	Morard Thomas	Sridi Yasmine
Bertrand Jean-Pierre	Delville Michel	Henrard Nadine	Morato Nicola	Steffens Marie
Binard Marc	Demoulin Laurent	Herla Anne	Muhling Alexander	Steinmetz Rudy
Biquet Véronique	Despret Vinciane	Homburg David	Noiroux Kevin	Strivay Lucienne
Bolland Jean-François	Dewalque Arnaud	Jamotton Pierre	Oulc'hen Hervé	Swiggers Pierre
Borotto Jessica	Dieu Véronique	Janvier Antoine	Pagnouille Christine	Tomasovic Dick
Bouquiaux Laurence	Dondero Maria Giulia	Javaux Nicolas	Paul Stéphanie	Tunca Daria
Brems Lieselotte	Dozo Björn-Olav	Jungbluth Thomas	Paulis Chris	Van Linthout Caroline
Breuer Christophe	Drécourt Aurore	Klinkenberg Bénédicte	Perrez Julien	Van Brabant Laura
Brüll Christoph	Dubois Julien	Klinkenberg Jean-Marie	Pieron Julien	Vanden Berghe Kristine
Carlig Nathan	Dubuisson François	Lafontaine Dominique	Pirenne Christophe	Vanderheyden Vincent
Ceballos Viro Alvaro	Duchesne Jean-Patrick	Lanneau Catherine	Pirenne Vinciane	Vandewalle Gilles
Cécile Paques	Duchesne Jean-Patrick	Ledent Bénédicte	Pirllet Pierre-François	Vanesse Marc
Charlier Laura	Durand Pascal	Lejeune Guillaume	Polis Stéphane	Vanhoof Florence
Charlier Sébastien	Edeline Francis	Lejeune Zoé	Provenzano François	Vanneste Delphine
Charlier Tom	Éloy Céline	Lekane Marie	Purnelle Gérald	Vauchel Bernadette
Claisse Frédéric	Englebert Jérôme	Lempereur Françoise	Rasier Laurent	Viehöver Vera
Collette Fabienne	Estalayo Maria	Letawe Céline	Rassili Ahmed	Willson Patricia
Cormann Grégory	Fagnart Laure	Levaux Christophe	Régibeau Julien	Winand Véronique
Corswarem Émilie	Franck Thomas	Leyh Valérie	Rots Veerle	Wustefeld Sophie
Counasse Yves	François Jérôme	Libens Evelyne	Saal Caroline	Xhayet Geneviève
Coyette Valérie	Franssen Élise	Liton Jimmy	Saint-Amand Denis	Zincq Aurélien
Curreri Luciano	Frère Bruno	Luceno Moreno Marta	Salomon Hélène	

